



**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**  
**MUNICIPALITÉ DE MORIN-HEIGHTS**  
 567, CHEMIN DU VILLAGE  
 MORIN-HEIGHTS (QUÉBEC) J0R 1H0  
 TÉLÉPHONE : 450 226-3232, POSTE 115  
 COURRIEL : service.urbanisme@morinheights.com

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS**

**INSTALLATION SANITAIRE ET PRÉLÈVEMENT DES EAUX**

<b>PROCÉDURE</b>		
1) Compléter le formulaire; 2) Joindre les documents requis en lien avec la demande (voir verso); 3) Déposer votre demande au Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'hôtel de ville ou par courriel; 4) Acquitter les frais applicables lors de l'émission du permis (voir verso).		
<b>EMPLACEMENT DES TRAVAUX</b>		
Adresse et/ou rue		N° de lot
Usage actuel : <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> Autre : _____		
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
<b>IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE</b>		
Nom et prénom du demandeur		
Adresse postale		Code postal
Ville		
N° Cellulaire		N° Téléphone autre
Courriel		
Le demandeur est le propriétaire* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		*Si non : JOINDRE UNE PROCURATION
<b>DESCRIPTION DES TRAVAUX</b>		
Type de travaux	<input type="checkbox"/> Installation sanitaire complète <input type="checkbox"/> Remplacement de la fosse <input type="checkbox"/> Prélèvement des eaux	
Usage projeté	<input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Nombre de logements	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Nombre de chambres	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> Plus de 6 : _____	
Date de début des travaux (JJ/MM/AAAA)	Date de fin des travaux (JJ/MM/AAAA)	Coût estimé
<b>EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE L'INSTALLATION SANITAIRE</b>		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Courriel de l'entreprise		N° de licence RBQ
<b>EXÉCUTANT DES TRAVAUX DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX</b>		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Courriel de l'entreprise		N° de licence RBQ

## DOCUMENTS REQUIS

**Les documents exigés peuvent varier selon le type de projet. Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.**

**\*\*\*Les documents signés et scellés par les professionnels doivent être envoyés numériquement ainsi que physiquement en versions originales\*\*\***

### **Installation sanitaire :**

- Devis, plans et test de sol** préparés, signés et scellés par un professionnel, conformément au Règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r. 22);  
*\*Dans le cas d'une résidence de plus de six chambres à coucher ou d'un bâtiment ayant un débit supérieur à 3 240 litres par jour, un certificat d'autorisation (CA) devra préalablement être obtenu auprès du Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC).*
- À la fin des travaux**, dans un délai maximal de 18 mois, le requérant doit déposer un rapport d'inspection visuelle signé et scellé par un professionnel, comprenant :
  - o Un plan "tel que construit" réalisé à l'échelle, identifiant le système sanitaire;
  - o Des photos de toutes les composantes du système sanitaire;
  - o Une lettre d'attestation de la conformité au Règlement Q.2, r.22 dudit système sanitaire.

### **Ouvrage de prélèvement des eaux :**

- La soumission du puisatier** décrivant le type d'installation, conformément au Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q.2, r. 35.2);
- Un plan à l'échelle** montrant la localisation projetée du puits incluant la localisation de l'installation sanitaire de la propriété concernée et celle des voisins;
- Dans le cas d'un puits scellé**, le plan doit être préparé par un professionnel compétent, et le scellement dudit puits doit être fait sous la supervision d'un professionnel conformément à l'article 19 du Q.2, r. 35.2;
- À la fin des travaux**, dans un délai maximal de 18 mois, le requérant doit transmettre le rapport de forage signé par un professionnel attestant que l'installation est conforme;
- Dans le cas d'un puits scellé**, le rapport doit être accompagné d'une attestation de conformité préparée par un professionnel compétent, conformément au à Q.2, r. 35.2.

**Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.**

## **COÛT DU PERMIS** (le permis est valide pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'approbation.)

Installation sanitaire complète	120 \$
Installation sanitaire – Dépôt de garantie	300 \$ Remboursable sur réception du Rapport d'inspection du professionnel, SI reçu dans un délai maximal de 18 mois suivant émission du permis.
Remplacement de la fosse septique	60 \$
Remplacement fosse septique – Dépôt de garantie	300 \$ Remboursable à la suite de l'inspection, SI demande faite dans un délai maximal de 18 mois suivant l'émission du permis
Ouvrage de prélèvement des eaux	100 \$
Dépôt de garantie – Rapport de forage	300 \$ Remboursable sur réception du document seulement si reçu dans un délai maximal de 18 mois suivant l'émission du permis
Renouvellement	Même coût que le permis initial

### **IMPORTANT**

Veillez prendre note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis. L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis. L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

### **DÉLAI DE TRAITEMENT**

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande complète pour l'obtention du permis.

## **SIGNATURE DU DEMANDEUR**

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.

Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.

**Signature du demandeur**

**Date** (JJ/MM/AAAA)